

SFDR 9

Orientation du fonds

Quadrator SRI est investi en actions sur les moyennes et petites valeurs de la zone Euro avec une orientation croissance. La méthode de gestion du portefeuille, intégrant des critères ISR, consiste à sélectionner des titres en fonction de leur valeur intrinsèque, des caractéristiques propres des sociétés et de leurs perspectives. **Le fonds est labellisé ISR.**

Quatre thématiques

Le fonds privilégie des **valeurs de croissance** au sein de **4 grandes thématiques** ayant un impact positif pour le XXIème siècle.

- 

1. Better Life

Les individus veulent améliorer leur bien-être et leur santé tout au long de la vie.
- 

2. Lifestyle

Connectés en permanence, les consommateurs adoptent rapidement des nouvelles tendances et comportement sociétaux.
- 

3. Smart Resources

L'urgence du développement durable impose une transformation dans la gestion des ressources énergétiques et environnementales.
- 

4. Digital Impact

Les gagnants de la transformation numérique dans les services et l'industrie.

Indicateur de Risque - SRI

Risque le plus faible Risque le plus élevé

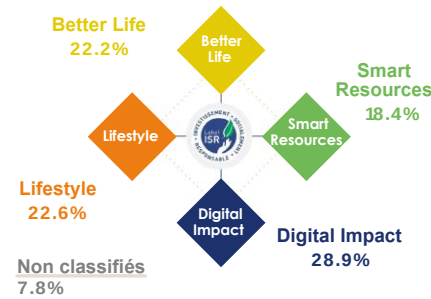
← 1 2 3 **4** 5 6 7 →

Risque lié à la gestion discrétionnaire • Risque de perte en capital • Risque actions • Risque lié aux investissements en titres de petites et moyennes capitalisations (Small caps) • Risque de durabilité • Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés • Risque de taux • Risque de crédit • Risque lié aux obligations convertibles • Risque de contrepartie • Risque de change • Risque de liquidité.

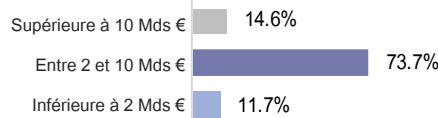


*La performance de l'OPCVM est comparée à la performance de l'indice EuroStoxx Dividendes Net Réinvestis (SXST) jusqu'au 29 décembre 2017 puis à l'indice EuroStoxx Small Dividendes Net Réinvestis (SCXT).

RÉPARTITION PAR THÉMATIQUES



RÉPARTITION PAR CAPITALISATION



VALEUR LIQUIDATIVE / ACTIF NET

Valeur liquidative (Part RC)	242.27
Actif Net total du fonds	246.5M€

RÉPARTITION SECTORIELLE

	Port. Actions	Indice	Δ%
Industrial Goods & Serv.	21.7%	21.5%	
Consumer Prod. & Serv.	18.6%	5.0%	
Health Care	17.3%	6.4%	
Technology	12.8%	7.6%	
Construction & Materials	4.2%	7.4%	
Food & Beverage	3.7%	4.4%	
Chemicals	3.3%	6.2%	
Banks	3.2%	3.1%	
Automobiles & Parts	3.0%	2.3%	
Basic Resources	2.0%	1.6%	
Real Estate	1.8%	5.7%	
Media	1.7%	0.8%	
Energy	1.6%	4.0%	
Telecommunications	1.5%	4.0%	
Utilities	1.4%	5.3%	
Financial Services	1.2%	8.7%	
Retail	0.5%	0.7%	
Pers. Care, Drug & Groce	0.4%	0.0%	
Insurance	0.0%	4.3%	
Travel & Leisure	0.0%	1.1%	

Sources : Montpensier Finance / Stoxx / Bloomberg

PERFORMANCES ET MESURES DE RISQUES

	Quadrator SRI (RC)	Indice Chaîné NR*	Indice Chaîné Pr	EuroStoxx Small NR
Perf. 2015	14.9%	10.3%	8.0%	13.4%
Perf. 2016	1.0%	4.1%	1.5%	1.5%
Perf. 2017	19.1%	12.6%	10.1%	22.2%
Perf. 2018	-21.9%	-13.2%	-14.9%	-13.2%
Perf. 2019	26.8%	26.2%	23.7%	26.2%
Perf. 2020	15.1%	8.3%	6.8%	8.3%
Perf. 2021	19.5%	21.8%	19.6%	21.8%
Perf. 2022	-23.3%	-15.5%	-17.4%	-15.5%
Perf. 2023	12.8%	13.9%	11.4%	13.9%
Perf. YTD - 2024	-2.0%	0.6%	-1.5%	0.6%
Perf. 5 ans	24.0%	36.9%	24.0%	36.9%
Perf. 10 ans	-	-	-	-
Perf. Création (a)	61.5%	80.6%	46.6%	95.9%
Volatilité 5 ans	19.7%	19.6%	19.7%	19.6%
Volatilité 3 ans	17.6%	16.9%	16.9%	16.9%
Volatilité 1 an	15.4%	14.9%	14.9%	14.9%
Bêta 1an**	1.0			
TE 1 an**	4.4			

Détail des performances annuelles antérieures en page 4.
Source Bloomberg, Montpensier Finance / (a) 09/12/2014

* Indice de référence Dividendes nets réinvestis / **vs indice de référence / Calcul de volatilité et TE : VL du vendredi, pas hebdomadaire glissant / Calcul de performances : VLS fin de mois glissant. | Les chiffres cités ont trait aux périodes écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. L'OPCVM présente un risque de perte en capital.

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

	Port. Actions	Indice	Δ%
France	31.6%	22.5%	
Italie	17.7%	17.4%	
Allemagne	12.1%	16.6%	
Finlande	9.1%	5.3%	
Pays-Bas	8.9%	7.5%	
Suède	5.5%	0.0%	
Autriche	4.4%	4.6%	
Autres	10.8%	26.0%	

PRINCIPALES POSITIONS

	Virbac	4.0%	ODD 3
	Inpost SA	3.7%	ODD 9
	Huhtamaki	3.3%	ODD 12
	Technogym	3.3%	ODD 3
	Seb	3.1%	ODD 12
	Swedish Orphan Biovitrum	2.9%	ODD 3
	Biomérieux	2.9%	ODD 3
	Prada	2.5%	ODD 8
	QT Group OYJ	2.4%	ODD 9
	Thule Group	2.4%	ODD 3

 Better Life  Lifestyle  Smart Resources  Digital Impact

Sauf erreur ou omission. LIRE ATTENTIVEMENT LE KID, LE PROSPECTUS ET LE CAS ECHEANT LE DOCUMENT PRECONTRACTUEL SFDR DE L'OPCVM AVANT TOUT INVESTISSEMENT. La décision d'investir tient compte de toutes les caractéristiques, objectifs et risques de l'OPCVM. Lire l'avertissement en dernière page.



COMMENTAIRE DE GESTION



Après un démarrage dans le rouge (chiffres macro US et zone Euro décevants), les petites et moyennes valeurs européennes ont rebondi dans les derniers jours du mois après les annonces successives de la baisse de 50bps des taux US par la FED puis de la relance chinoise.

Sur le mois, **la thématique Smart Resources** affiche la plus forte performance : Valmet a fortement progressé après l'annonce d'un méga contrat au Brésil et Carel Industries se redresse sur des espoirs d'amélioration du marché sur la fin d'année. **La thématique Digital Impact** affiche une baisse sur le mois : la thématique a été impactée par la baisse des valeurs de semi-conducteurs (Melexis et Soitec) ainsi qu'ID Logistics qui a réalisé une augmentation de capital. Cette levée de fonds devrait pourtant permettre au groupe de réaliser une acquisition d'envergure. À l'inverse, Sopra a affiché une performance nettement positive sur le mois après avoir finalisé la cession de Sopra Banking Software. **La thématique Lifestyle** est pénalisée par la baisse du titre Campari sur le mois de septembre : le CEO Matteo Fantacchiotti a annoncé son départ mais l'emblématique Bob Kunze-Concewitz, ancien CEO du groupe, reprend du service pour assurer l'intérim avec deux co-CEOs. Enfin, **la thématique Better Life** est stable sur le mois : Gerresheimer a révisé à la baisse ses attentes en fin de mois mais Virbac a publié un excellent 1er semestre.

FOCUS : VALMET

THEMATIQUE :



Valmet Leader mondial des équipements à destination de l'industrie papetière (pâte, papier, cogénération) et seul acteur dédié coté, a historiquement été considéré comme très volatile en tant que société de biens d'équipements liée au prix d'une matière première.

Néanmoins, le management a fait un remarquable travail pour faire baisser la cyclicité en faisant monter la part des services à 50 % du résultat opérationnel en 2023 et en se diversifiant dans des équipements d'automation industrielle notamment au travers du rachat de Neles en 2021.

Représentant moins du tiers des bénéfices pro forma, les équipements papetiers ont ainsi peu pesé sur les résultats du groupe malgré la baisse de 40 % des prix de la pâte en 2022-23.

À 12,9 %, la marge EBITDA a atteint un niveau record en 2023, 500 points de base au-dessus du niveau de 2016. La perception des investisseurs n'a pas totalement suivi, nous permettant d'initier une position en mars 2024, 40 % sous le pic de 2022 avec un rendement du FCF de plus de 9 % d'après le consensus. Après un relèvement de prévisions au printemps, le titre a rassuré les marchés en enregistrant un méga-contrat de 1 Md € en septembre au Brésil, pays dont le potentiel forestier permet la plus forte expansion du secteur.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Forme juridique	SICAV UCITS V
Class. AMF	Actions zone Euro
Date de création du FCP Quadrator	16 juillet 2007
Date de création de la SICAV par fusion-absorption du FCP	31 juillet 2018
Devise	EUR
Pays de Commercialisation	France, Belgique, Italie Luxembourg, Suisse
Code Isin	IC : FR0010482984 ID : FR0012620318 AC : FR0014005WJ8 RC : FR0012326791 RD : FR0012620326
Code Bloomberg	IC : MONQUAD FP ID : MFQUAID FP AC : - RC : MFQUARC FP RD : MFQUARD FP
Société de gestion	Montpensier Finance
Dépositaire	CACEIS Bank
Valorisation	Quotidienne (Caceis)
Cut-off (centralisateur)	11h
Horizon d'investissement	Supérieur à 5 ans
OPCVM éligible au PEA	Oui
SFDR	9



Principles for Responsible Investment

Montpensier Finance est signataire des PRI (Principles for Responsible Investment)

Le détail des frais est disponible dans le prospectus.



Pays de commercialisation :





Commentaire sur les Indicateurs d'Impact

L'impact du portefeuille fait l'objet d'un suivi car nous souhaitons contribuer positivement au développement d'une économie plus durable.

► Répartition par Notation ESG

Nous n'avons aucune valeur notée CCC ni B en portefeuille. De plus, la répartition des notes ESG du portefeuille met en évidence un plus grand nombre de valeurs notées AAA et AA par rapport à l'indice.

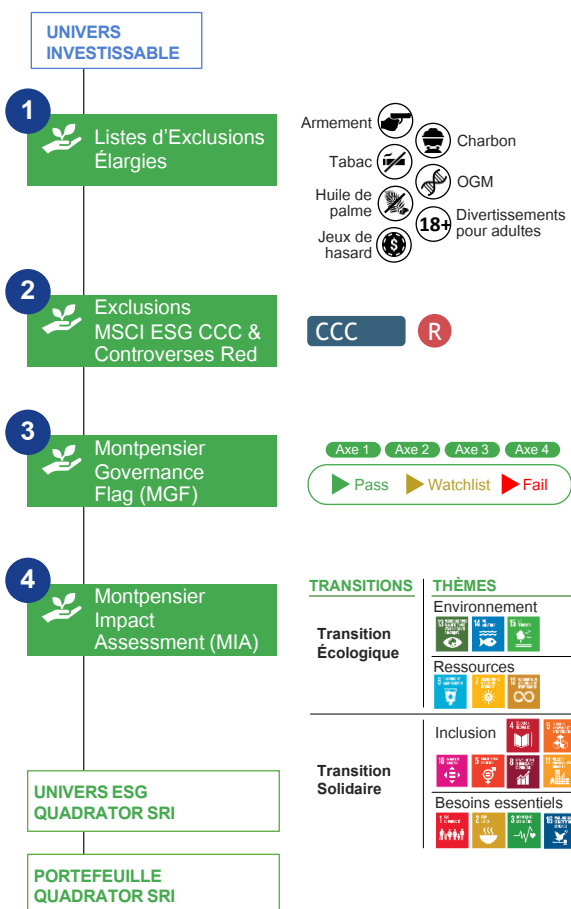
► Analyse d'impact selon les ODD

Notre méthode propriétaire Montpensier Impact Assessment nous permet d'analyser l'impact sur l'Environnement et la Société de nos valeurs conformément aux 17 ODD de l'ONU. Ainsi, ce mois-ci, nous constatons que le portefeuille a un impact particulièrement positif sur les ODD 9, 12 et 3.

► Performance Environnementale

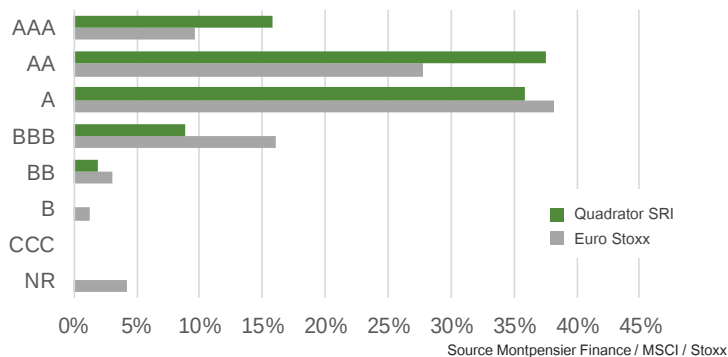
Les émissions du portefeuille sont sensiblement inférieures à celles de son indice, en intensité comme en empreinte carbone.

Sélectionner des valeurs responsables avec un impact positif sur l'environnement et la société



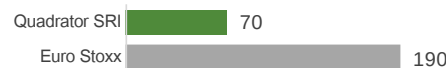
L'approche de prise en compte de critères extra-financiers est une approche en « sélectivité », qui s'appuie sur la méthodologie propriétaire d'analyse ISR en 4 étapes développée par Montpensier Finance, et s'inscrit dans un objectif d'atténuation des risques en matière de durabilité, sans pour autant pouvoir garantir que les risques en matière de durabilité soient totalement neutralisés. Les données utilisées sont principalement fournies par MSCI ESG Research, elles pourront être complétées, modifiées ou mises à jour par la Société de Gestion à partir d'autres sources.

RÉPARTITION PAR NOTATION ESG



PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE

INTENSITÉ CARBONE MOYENNE Pondérée Scope 1 et 2
(Tonnes Émissions / \$M Chiffre d'Affaires)



EMPREINTE CARBONE Scope 1 et 2 (Tonnes Émissions / €M investi)*



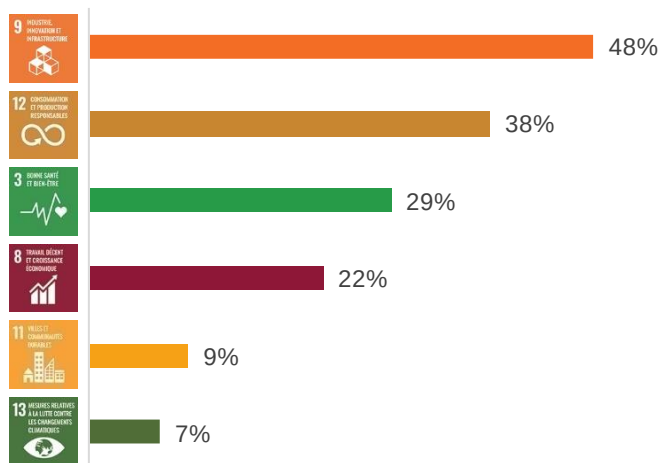
Couverture de 99.48% pour Quadrator SRI et de 94.85% pour l'Euro Stoxx Small

A la date du rapport, 44 sociétés, soit 86.27% des valeurs du fonds, qui représentent 88.99% du portefeuille investi, publient officiellement des données chiffrées relatives à leurs émissions de gaz à effet de serre Scope 1 et 2. Les données complémentaires font l'objet d'une estimation par MSCI ESG

*Dans le cadre du règlement délégué (UE) 2022/1288, à compter du mois de décembre 2023, l'empreinte carbone est normalisée par l'EVIC (Valeur d'entreprise + Liquidités). Précédemment, cette normalisation était réalisée par la capitalisation boursière.

Source Montpensier Finance / MSCI

ANALYSE D'IMPACT SELON LES ODD*



Répartition de l'implication des entreprises en portefeuille dans les **Objectifs de Développement Durable** définis par l'ONU. Une Entreprise peut être impliquée dans plusieurs ODD.

* 1 Pas de pauvreté. 2 Faim « zéro ». 3 Bonne santé et bien-être. 4 Éducation de qualité. 5 Égalité entre les sexes. 6 Eau propre et assainissement. 7 Énergie propre et d'un coût abordable. 8 Travail décent et croissance économique. 9 Industrie, innovation et infrastructure. 10 Inégalités réduites. 11 Villes et communautés durables. 12 Consommation et production durables. 13 Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques. 14 Vie aquatique. 15 Vie terrestre. 16 Paix, justice et institutions efficaces.

Source Montpensier Finance

GLOSSAIRE

Un glossaire est disponible dans le [Rapport d'Impact](#).

PERFORMANCES ET MESURES DE RISQUES (Suite)

	Quadrator SRI (RC)	Indice chaîné NR*	Indice chaîné Pr	Euro Stoxx Small NR
Performance 2008	-	-	-	-
Performance 2009	-	-	-	-
Performance 2010	-	-	-	-
Performance 2011	-	-	-	-
Performance 2012	-	-	-	-
Performance 2013	-	-	-	-
Performance 2014	-	-	-	-
Performance 2015	-	-	-	-
Performance 2016	1.7%	4.1%	1.5%	1.5%
Performance 2017	22.0%	12.6%	10.1%	22.2%
Performance 2018	-21.2%	-13.2%	-14.9%	-13.2%
Performance 2019	27.5%	26.2%	23.7%	26.2%
Performance 2020	15.6%	8.3%	6.8%	8.3%
Performance 2021	20.3%	21.8%	19.6%	21.8%
Performance 2022	-22.8%	-15.5%	-17.4%	-15.5%
Performance 2023	13.6%	13.9%	11.4%	13.9%

Source Bloomberg, Montpensier Finance / Part créée le 09/12/2014.

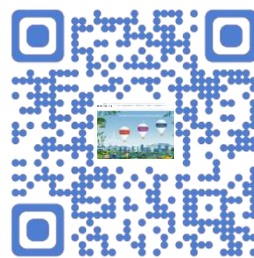
*Indice de référence Dividendes nets réinvestis. La référence à cet indice ne constitue pas un objectif ou une limitation dans la gestion et la composition du portefeuille, et le Fonds ne restreint pas son univers aux composants de l'indice. La performance de l'OPCVM est comparée à la performance de l'indice EuroStoxx Dividendes Net Réinvestis (SXXT) jusqu'au 29 décembre 2017 puis à l'indice EuroStoxx Small Dividendes Net Réinvestis (SCXT).

Les chiffres cités ont trait aux périodes écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. L'OPCVM présente un risque de perte en capital.

INDICATEUR DE RISQUE - SRI



RETROUVEZ
les actualités
de marché
et des fonds
Montpensier →



montpensier.com



Suivez l'œil de Montpensier



X.com : @Montpensier



LinkedIn : Montpensier Finance

AVERTISSEMENT : Document non contractuel. La décision d'investir tient compte de toutes les caractéristiques, objectifs et risques de l'OPCVM. Ce document ne se substitue pas au document d'informations clefs (KID). Il est recommandé au donneur d'ordre, préalablement à toute prise de décision d'investissement de prendre connaissance des conditions de fonctionnement et des mécanismes régissant les marchés financiers, d'évaluer les risques y afférents et de recourir à tous moyens nécessaires à la bonne compréhension de ces mécanismes. **LES CHIFFRES CITES ONT TRAIT AUX ANNEES ECOULEES. LES PERFORMANCES PASSES NE SONT PAS UN INDICATEUR FIABLE DES PERFORMANCES FUTURES.** Elles ne constituent en aucun cas une garantie future de performance ou de capital, qui peut ne pas être restitué intégralement. Les notations Morningstar™ et Quantalys sont présentées sans garantie d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Le présent document ne constitue ni une offre d'achat, ni une proposition de vente, ni un conseil en investissement. Les opinions émises dans le présent document peuvent être modifiées sans préavis. Les valeurs citées sont susceptibles de ne plus figurer dans les portefeuilles des OPCVM gérés par Montpensier Finance, et ne constituent en aucun cas une recommandation d'investissement ou de désinvestissement. Il est recommandé, avant tout investissement, de LIRE ATTENTIVEMENT LE PROSPECTUS, LE KID ET LE CAS ECHEANT LE DOCUMENT PRECONTRACTUEL SFDR DE L'OPCVM souscrit. Les informations figurant dans le présent document n'ont pas fait l'objet de vérification par les commissaires aux comptes et ne sauraient engager la responsabilité de Montpensier Finance. Ce document est la propriété intellectuelle de Montpensier Finance. Le prospectus de l'OPCVM, le KID et le document précontractuel SFDR sont disponibles chez Montpensier Finance et sur www.montpensier.com.

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES POUR LA SUISSE : Le prospectus pour la Suisse, les Informations Clés pour l'Investisseur, les statuts, les rapports semestriel et annuel en français et d'autres informations peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant en Suisse du Fonds: Carnegie Fund Services S.A., 11, rue du Général-Dufour, CH-1204 Genève, Suisse, web : www.carnegie-fund-services.ch. Le service de paiement en Suisse est la Banque Cantonale de Genève, 17, quai de l'Ile, CH-1204 Genève, Suisse. Les derniers prix des actions sont disponibles sur www.fundinfo.com. Pour les actions/parts du Fonds distribuées aux investisseurs non qualifiés en Suisse et à partir de la Suisse, ainsi que pour les actions/parts du Fonds distribuées aux investisseurs qualifiés en Suisse, le for est à Genève. Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission et du rachat des parts.



COMMENTAIRE DE GESTION



Après un démarrage dans le rouge (chiffres macro US et zone Euro décevants), les petites et moyennes valeurs européennes ont rebondi dans les derniers jours du mois après les annonces successives de la baisse de 50bps des taux US par la FED puis de la relance chinoise.

Sur le mois, **la thématique Smart Resources** affiche la plus forte performance : Valmet a fortement progressé après l'annonce d'un méga contrat au Brésil et Carel Industries se redresse sur des espoirs d'amélioration du marché sur la fin d'année. **La thématique Digital Impact** affiche une baisse sur le mois : la thématique a été impactée par la baisse des valeurs de semi-conducteurs (Melexis et Soitec) ainsi qu'ID Logistics qui a réalisé une augmentation de capital. Cette levée de fonds devrait pourtant permettre au groupe de réaliser une acquisition d'envergure. À l'inverse, Sopra a affiché une performance nettement positive sur le mois après avoir finalisé la cession de Sopra Banking Software. **La thématique Lifestyle** est pénalisée par la baisse du titre Campari sur le mois de septembre : le CEO Matteo Fantacchiotti a annoncé son départ mais l'emblématique Bob Kunze-Concewitz, ancien CEO du groupe, reprend du service pour assurer l'intérim avec deux co-CEOs. Enfin, **la thématique Better Life** est stable sur le mois : Gerresheimer a révisé à la baisse ses attentes en fin de mois mais Virbac a publié un excellent 1er semestre.

FOCUS : VALMET

THEMATIQUE :



Valmet  **Leader mondial des équipements à destination de l'industrie papetière (pâte, papier, cogénération) et seul acteur dédié coté, a historiquement été considéré comme très volatile en tant que société de biens d'équipements liée au prix d'une matière première.**

Néanmoins, le management a fait un remarquable travail pour faire baisser la cyclicité en faisant monter la part des services à 50 % du résultat opérationnel en 2023 et en se diversifiant dans des équipements d'automation industrielle notamment au travers du rachat de Neles en 2021.

Représentant moins du tiers des bénéfices pro forma, les équipements papetiers ont ainsi peu pesé sur les résultats du groupe malgré la baisse de 40 % des prix de la pâte en 2022-23.

À 12,9 %, la marge EBITDA a atteint un niveau record en 2023, 500 points de base au-dessus du niveau de 2016. La perception des investisseurs n'a pas totalement suivi, nous permettant d'initier une position en mars 2024, 40 % sous le pic de 2022 avec un rendement du FCF de plus de 9 % d'après le consensus. Après un relèvement de prévisions au printemps, le titre a rassuré les marchés en enregistrant un méga-contrat de 1 Md € en septembre au Brésil, pays dont le potentiel forestier permet la plus forte expansion du secteur.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Forme juridique	SICAV UCITS V
Class. AMF	Actions zone Euro
Date de création du FCP Quadrator	16 juillet 2007
Date de création de la SICAV par fusion-absorption du FCP	31 juillet 2018
Devise	EUR
Pays de Commercialisation	France, Belgique, Italie Luxembourg, Suisse
Code Isin	IC : FR0010482984 ID : FR0012620318 AC : FR0014005WJ8 RC : FR0012326791 RD : FR0012620326
Code Bloomberg	IC : MONQUAD FP ID : MFQUAID FP AC : - RC : MFQUARC FP RD : MFQUARD FP
Société de gestion	Montpensier Finance
Dépositaire	CACEIS Bank
Valorisation	Quotidienne (Caceis)
Cut-off (centralisateur)	11h
Horizon d'investissement	Supérieur à 5 ans
OPCVM éligible au PEA	Oui 
SFDR	9



Principles for Responsible Investment

Montpensier Finance est signataire des PRI (Principles for Responsible Investment)

Le détail des frais est disponible dans le prospectus.



Pays de commercialisation :





Commentaire sur les Indicateurs d'Impact

L'impact du portefeuille fait l'objet d'un suivi car nous souhaitons contribuer positivement au développement d'une économie plus durable.

► Répartition par Notation ESG

Nous n'avons aucune valeur notée CCC ni B en portefeuille. De plus, la répartition des notes ESG du portefeuille met en évidence un plus grand nombre de valeurs notées AAA et AA par rapport à l'indice.

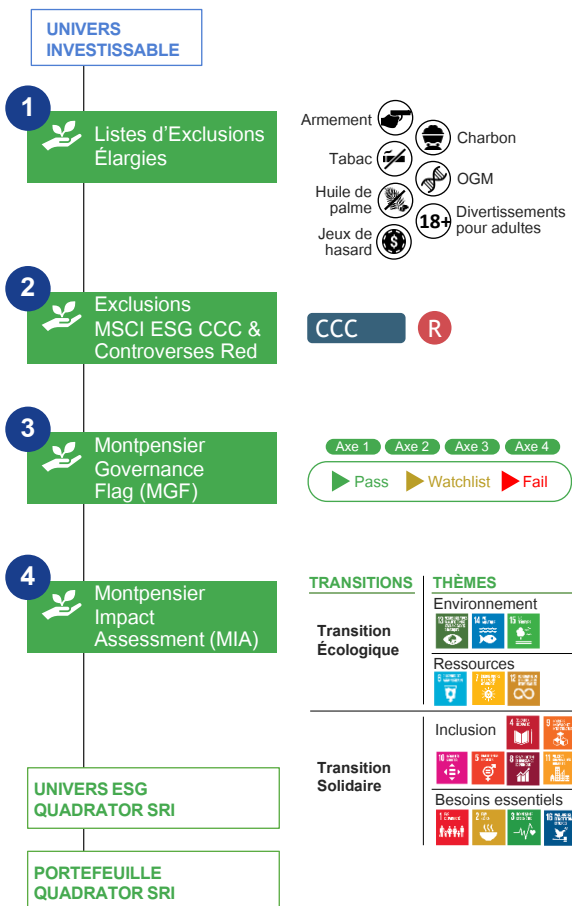
► Analyse d'impact selon les ODD

Notre méthode propriétaire Montpensier Impact Assessment nous permet d'analyser l'impact sur l'Environnement et la Société de nos valeurs conformément aux 17 ODD de l'ONU. Ainsi, ce mois-ci, nous constatons que le portefeuille a un impact particulièrement positif sur les ODD 9, 12 et 3.

► Performance Environnementale

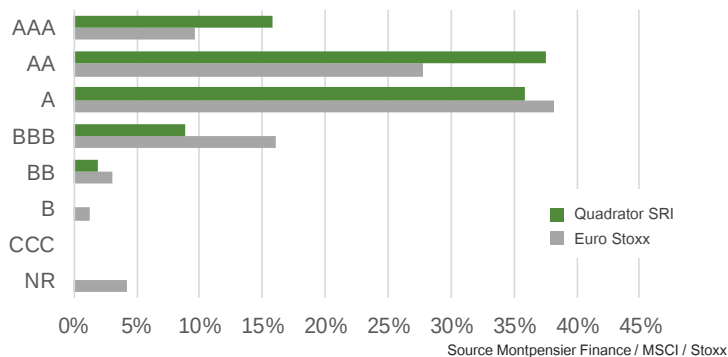
Les émissions du portefeuille sont sensiblement inférieures à celles de son indice, en intensité comme en empreinte carbone.

Sélectionner des valeurs responsables avec un impact positif sur l'environnement et la société



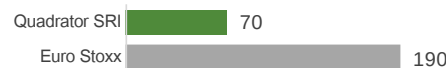
L'approche de prise en compte de critères extra-financiers est une approche en « sélectivité », qui s'appuie sur la méthodologie propriétaire d'analyse ISR en 4 étapes développée par Montpensier Finance, et s'inscrit dans un objectif d'atténuation des risques en matière de durabilité, sans pour autant pouvoir garantir que les risques en matière de durabilité soient totalement neutralisés. Les données utilisées sont principalement fournies par MSCI ESG Research, elles pourront être complétées, modifiées ou mises à jour par la Société de Gestion à partir d'autres sources.

RÉPARTITION PAR NOTATION ESG

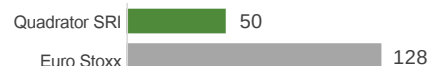


PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE

INTENSITÉ CARBONE MOYENNE Pondérée Scope 1 et 2
(Tonnes Émissions / \$M Chiffre d'Affaires)



EMPREINTE CARBONE Scope 1 et 2 (Tonnes Émissions / €M investi)*



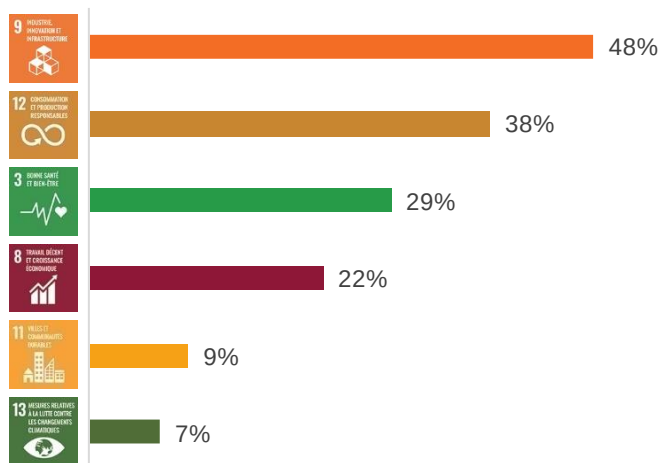
Couverture de 99.48% pour Quadrator SRI et de 94.85% pour l'Euro Stoxx Small

A la date du rapport, 44 sociétés, soit 86.27% des valeurs du fonds, qui représentent 88.99% du portefeuille investi, publient officiellement des données chiffrées relatives à leurs émissions de gaz à effet de serre Scope 1 et 2. Les données complémentaires font l'objet d'une estimation par MSCI ESG

*Dans le cadre du règlement délégué (UE) 2022/1288, à compter du mois de décembre 2023, l'empreinte carbone est normalisée par l'EVIC (Valeur d'entreprise + Liquidités). Précédemment, cette normalisation était réalisée par la capitalisation boursière.

Source Montpensier Finance / MSCI

ANALYSE D'IMPACT SELON LES ODD*



Répartition de l'implication des entreprises en portefeuille dans les **Objectifs de Développement Durable** définis par l'ONU. Une Entreprise peut être impliquée dans plusieurs ODD.

* 1 Pas de pauvreté. 2 Faim « zéro ». 3 Bonne santé et bien-être. 4 Éducation de qualité. 5 Égalité entre les sexes. 6 Eau propre et assainissement. 7 Énergie propre et d'un coût abordable. 8 Travail décent et croissance économique. 9 Industrie, innovation et infrastructure. 10 Inégalités réduites. 11 Villes et communautés durables. 12 Consommation et production durables. 13 Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques. 14 Vie aquatique. 15 Vie terrestre. 16 Paix, justice et institutions efficaces.

Source Montpensier Finance

GLOSSAIRE

Un glossaire est disponible dans le [Rapport d'Impact](#).

PERFORMANCES ET MESURES DE RISQUES (Suite)

	Quadrator IC	Indice chaîné NR*	Indice chaîné Pr	Euro Stoxx Small NR
Performance 2008	-39.0%	-44.6%	-46.3%	-46.4%
Performance 2009	23.2%	27.6%	23.4%	47.5%
Performance 2010	15.4%	2.7%	-0.1%	14.8%
Performance 2011	-11.9%	-15.2%	-17.7%	-19.6%
Performance 2012	20.4%	19.3%	15.5%	16.4%
Performance 2013	21.7%	23.7%	20.5%	24.9%
Performance 2014	5.7%	4.1%	1.7%	0.5%
Performance 2015	18.7%	10.3%	8.0%	13.4%
Performance 2016	1.7%	4.1%	1.5%	1.5%
Performance 2017	22.0%	12.6%	10.1%	22.2%
Performance 2018	-21.3%	-13.2%	-14.9%	-13.2%
Performance 2019	27.5%	26.2%	23.7%	26.2%
Performance 2020	15.6%	8.3%	6.8%	8.3%
Performance 2021	20.3%	21.8%	19.6%	21.8%
Performance 2022	-22.8%	-15.5%	-17.4%	-15.5%
Performance 2023	13.6%	13.9%	11.4%	13.9%

Source Bloomberg, Montpensier Finance / Part créée le 16/07/2007.

*Indice de référence Dividendes nets réinvestis. La référence à cet indice ne constitue pas un objectif ou une limitation dans la gestion et la composition du portefeuille, et le Fonds ne restreint pas son univers aux composants de l'indice. La performance de l'OPCVM est comparée à la performance de l'indice EuroStoxx Dividendes Net Réinvestis (SXST) jusqu'au 29 décembre 2017 puis à l'indice EuroStoxx Small Dividendes Net Réinvestis (SXST).

Les chiffres cités ont trait aux périodes écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. L'OPCVM présente un risque de perte en capital.

INDICATEUR DE RISQUE - SRI



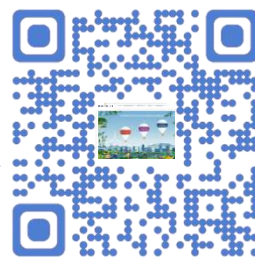
AVERTISSEMENT : Document non contractuel. La décision d'investir tient compte de toutes les caractéristiques, objectifs et risques de l'OPCVM. Ce document ne se substitue pas au document d'informations clés (KID). Il est recommandé au donneur d'ordre, préalablement à toute prise de décision d'investissement de prendre connaissance des conditions de fonctionnement et des mécanismes régissant les marchés financiers, d'évaluer les risques y afférents et de recourir à tous moyens nécessaires à la bonne compréhension de ces mécanismes. **LES CHIFFRES CITES ONT TRAIT AUX ANNEES ECOULEES. LES PERFORMANCES PASSES NE SONT PAS UN INDICATEUR FIABLE DES PERFORMANCES FUTURES.** Elles ne constituent en aucun cas une garantie future de performance ou de capital, qui peut ne pas être restitué intégralement. Les notations Morningstar™ et Quantalys sont présentées sans garantie d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Le présent document ne constitue ni une offre d'achat, ni une proposition de vente, ni un conseil en investissement. Les opinions émises dans le présent document peuvent être modifiées sans préavis. Les valeurs citées sont susceptibles de ne plus figurer dans les portefeuilles des OPCVM gérés par Montpensier Finance, et ne constituent en aucun cas une recommandation d'investissement ou de désinvestissement. Il est recommandé, avant tout investissement, de LIRE ATTENTIVEMENT LE PROSPECTUS, LE KID ET LE CAS ECHEANT LE DOCUMENT PRECONTRACTUEL SFDR DE L'OPCVM souscrit. Les informations figurant dans le présent document n'ont pas fait l'objet de vérification par les commissaires aux comptes et ne sauraient engager la responsabilité de Montpensier Finance. Ce document est la propriété intellectuelle de Montpensier Finance. Le prospectus de l'OPCVM, le KID et le document précontractuel SFDR sont disponibles chez Montpensier Finance et sur www.montpensier.com.

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES POUR LA SUISSE : Le prospectus pour la Suisse, les Informations Clés pour l'Investisseur, les statuts, les rapports semestriel et annuel en français et d'autres informations peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant en Suisse du Fonds: Carnegie Fund Services S.A., 11, rue du Général-Dufour, CH-1204 Genève, Suisse, web : www.carnegie-fund-services.ch. Le service de paiement en Suisse est la Banque Cantonale de Genève, 17, quai de l'Ile, CH-1204 Genève, Suisse. Les derniers prix des actions sont disponibles sur www.fundinfo.com. Pour les actions/parts du Fonds distribuées aux investisseurs non qualifiés en Suisse et à partir de la Suisse, ainsi que pour les actions/parts du Fonds distribuées aux investisseurs qualifiés en Suisse, le for est à Genève. Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission et du rachat des parts.

Agrément AMF n° GP 97-125

Adresse de l'AMF : 17, place de la Bourse 75002 Paris

RETROUVEZ
les actualités
de marché
et des fonds
Montpensier →



montpensier.com



Suivez l'œil de Montpensier



X.com : @Montpensier



LinkedIn : Montpensier Finance

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit :	Quadrator SRI RC	Initiateur du Produit :	Montpensier Finance
Code ISIN du produit :	FR0012326791	Site internet :	www.montpensier.com
Date de production du document d'informations clés :	12 septembre 2024	Appelez le +33 1 45 05 55 55 pour de plus amples informations.	
L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Montpensier Finance en ce qui concerne ce document d'informations clés.			
Montpensier Finance est agréée en France sous le n° GP 97-125 et réglementée par l'AMF.			

EN QUOI CONSISTE CE CPRODUIT ?

TYPE ET DURÉE

Type : OPCVM soumis au droit français.
Durée : OPC créé pour une durée de 99 ans.

OBJECTIFS

L'objectif de gestion de l'OPCVM est, au travers d'une gestion active et discrétionnaire, la recherche d'une performance, à moyen et long terme, sur la durée de placement recommandée de 5 ans, par une sélection d'actions sur les marchés de la zone euro essentiellement, en dehors de toute allocation sectorielle ou géographique prédéfinie, intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse des titres en portefeuille.

La performance de la SICAV est comparée a posteriori à l'indicateur de référence EuroStoxx Small Net Return (SCXT), calculé dividendes réinvestis.

La référence à cet indice ne constitue pas un objectif ou une limitation dans la gestion et la composition du portefeuille, et le Fonds ne restreint pas son univers aux composants de l'indice.

L'OPCVM éligible au PEA est en permanence investi à hauteur de 75% minimum en titres éligibles au PEA.

La méthode de gestion du portefeuille consiste à sélectionner des valeurs en fonction de leur caractère intrinsèque (stock picking) et des caractéristiques propres des sociétés et de leurs perspectives.

La prise en compte des critères ESG au sein du fonds a pour objectif de conjuguer la performance financière et la volonté d'influencer, dans la mesure du possible, positivement les émetteurs en termes de performances ESG.

La démarche extra-financière mise en oeuvre s'inscrit dans le cadre de la politique ESG et de la politique d'exclusion mises en place par la société de gestion, disponibles sur son site internet. Elle s'appuie sur l'intégration de critères extra-financiers dès la définition de l'univers d'investissement. L'univers d'investissement du fonds est constitué des sociétés des pays de l'Espace Économique Européen dont la capitalisation est supérieure à 200 Millions d'Euros et dont la liquidité quotidienne est supérieure à 250 000 Euros (volumes moyens de transactions toutes places observés sur les 3 derniers mois).

10% du portefeuille du fonds pourront être investis en dehors de l'univers d'investissement du fonds.

L'approche de prise en compte de critères extra-financiers est une approche en « sélectivité », qui s'appuie sur la méthodologie propriétaire d'analyse ISR en 4 étapes développée par Montpensier Finance, et s'inscrit dans un objectif d'atténuation des risques en matière de durabilité, sans pour autant pouvoir garantir que les risques en matière de durabilité soient totalement neutralisés.

La méthodologie propriétaire d'analyse ISR mise en oeuvre s'appuie sur une double approche :

- Une analyse de la gouvernance des entreprises via la méthode propriétaire « MGF - Montpensier Governance Flag », qui met l'accent sur les bonnes pratiques de gouvernance des entreprises, et
- Une analyse de la contribution des entreprises aux transitions environnementale et solidaire selon la méthode propriétaire « Montpensier Impact Assessment (MIA) » qui s'appuie sur les 17 ODD de l'ONU.

Pour rappel, les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) définis par l'ONU sont un appel universel à l'action pour éliminer la pauvreté, protéger la planète et améliorer le quotidien de toutes les personnes partout dans le monde, tout en leur ouvrant des perspectives d'avenir. Au nombre de 17, les objectifs de développement durable ont été adoptés en 2015 par l'ensemble des États Membres de l'Organisation des Nations Unies.

Au minimum 90% des valeurs en portefeuille sont analysées selon une double approche ESG et fondamentale.

L'approche d'analyse extra-financière mise en oeuvre peut impliquer certaines limites méthodologiques détaillées dans le prospectus.

L'OPCVM éligible au PEA est en permanence investi à hauteur de 75% minimum en titres éligibles au PEA. Il est exposé :

- à hauteur de 75% minimum en actions des pays de la zone euro, et ce jusqu'à 100%. L'exposition actions a vocation à être principalement investie en petites (ie dont la capitalisation boursière est inférieure à 2 Milliards d'Euros) et moyennes (ie dont la capitalisation boursière est comprise entre 2 et 10 Milliards d'Euros) capitalisations, sans allocation géographique à l'intérieur de l'Europe, ni sectorielle. Le gérant se laisse la possibilité d'être investi majoritairement, voire uniquement, en valeurs françaises.

- à hauteur de 75% minimum en actions des pays de la zone euro, et ce jusqu'à 100%

- à hauteur de 0% à 25% maximum en obligations, obligations convertibles et produits de taux.

Le Fonds pourra investir sur des titres et instruments du marché monétaire dans la limite de 10% de son actif net.

Les émetteurs pourront être publics ou privés. Aucun critère relatif à la notation (ou jugé équivalent par la société de gestion) n'est imposé, hormis que le Fonds ne réalisera pas d'investissement dans des obligations de catégorie jugée spéculative (« high yield ») par la société de gestion.

Le Fonds pourra investir de 0% à 10% de l'actif net en parts ou actions d'OPCVM de droit français ou européens ou de 0% à 10% de l'actif net en parts ou actions de FIA de droit français ou européens respectant les critères de l'article R.214-13 du code monétaire et financier.

Le risque de change peut être couvert en tout ou partie par le biais d'opérations de change à terme négociées de gré à gré, ou par l'utilisation d'instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés des pays membres de l'OCDE, et ne pourra excéder 10 % de l'actif net.

INVESTISSEURS DE DETAIL VISÉS

Personnes ayant une connaissance suffisante des marchés financiers et souhaitant réaliser un investissement dans le cadre d'une détention recommandée d'une durée minimale de 5 ans, étant rappelé que le fonds présente un risque de perte en capital. Le montant qu'il est raisonnable d'investir dépend de la situation patrimoniale et des objectifs de l'investisseur au regard de l'horizon d'investissement recommandé et de l'acceptation des risques liés à cet investissement.

Le fonds n'est pas destiné à être diffusé ou commercialisé aux États-Unis, et il ne s'adresse pas aux personnes soumises à la réglementation américaine.

Cependant, à toutes fins utiles, le Fonds et Montpensier Finance sont enregistrés auprès de l'IRS en tant que Reporting FFI, IGA model 1.

INFORMATIONS PRATIQUES

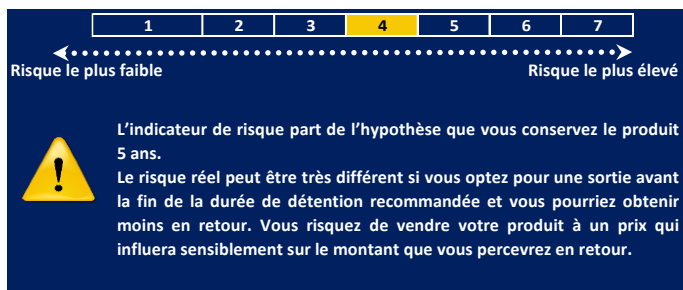
Dépositaire : CACEIS Bank

Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement auprès de la société de gestion sur simple demande écrite auprès de MONTPENSIER FINANCE, 58 avenue Marceau, 75008 PARIS, France, ou sur le site internet : www.montpensier.com. La valeur liquidative est disponible sur le site internet : www.montpensier.com.

L'investisseur a la faculté de transmettre ses ordres de souscription et de rachat chaque jour de valorisation avant 11h00, sauf éventuel délai spécifique convenu avec son établissement financier.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE



Objet et principales limites de l'indicateur :

L'indicateur synthétique de risque (classé sur une échelle comportant 7 niveaux) permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau 4, moyennement élevé, et si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable, que la capacité du produit à vous payer en soit affectée.

Risque(s) important(s) pour l'OPC non pris en compte dans cet indicateur :

- Risque de liquidité, les instruments financiers par nature suffisamment liquides, sont néanmoins susceptibles dans certaines circonstances, d'avoir un niveau de liquidité relativement faible.
- Risque de contrepartie, i.e. de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative.

Perte maximale possible de capital investi

Ce fonds ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez donc perdre tout ou partie de votre investissement.

De plus amples informations sur les risques du fonds sont disponibles dans la rubrique "Profil de risque" du prospectus.

SCENARII DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit (ou du proxy) au cours des dix dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans		Ce que vous pourriez obtenir si vous sortez après	
Exemple d'investissement initial de 10 000 EUR		1 an	5 ans *
Scénario Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	3 404 €	3 243 €
	Rendement annuel moyen	-66.0%	-20.2%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 103 €	9 126 €
	Rendement annuel moyen	-29.0%	-1.8%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 265 €	12 158 €
	Rendement annuel moyen	2.6%	4.0%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	14 671 €	16 793 €
	Rendement annuel moyen	46.7%	10.9%

* Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situation de marché extrêmes. Dans le cas où le scénario de tensions serait plus favorable que le scénario défavorable, alors le scénario de tensions correspond au scénario défavorable.

* Le scénario défavorable est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 3/2015 à 3/2020

* Le scénario modéré est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 1/2015 à 1/2020

* Le scénario favorable est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 1/2013 à 1/2018

QUE SE PASSE-T-IL SI MONTPENSIER FINANCE N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement initial de 10 000 EUR	si vous vendez après 1 an	si vous vendez après 5 ans
Coûts totaux	760 €	2 304 €
Incidence des coûts annuels (RIY) par an*	-7.60%	4.61% chaque année

* Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée (5 ans), il est prévu que votre rendement moyen par an, dans le cas d'un scénario intermédiaire, soit de 8.59% avant déduction des coûts et de 3.99% après cette déduction.

Le cas échéant, il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (à l'entrée : 4.00 % du montant investi / 400.00 EUR ; à la sortie : 1.00 % du montant investi / 100.00 EUR).

COMPOSITIONS DES COÛTS

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an		Si vous sortez après 1 an
Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		
Coûts d'entrée	4.0% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit d'un montant maximum. Votre intermédiaire financier vous informera du montant effectivement prélevé.	Jusqu'à 400 EUR
Coûts de sortie	1.0% du montant que vous souhaitez désinvestir. Il s'agit d'un montant maximum. Votre intermédiaire financier vous informera du montant effectivement prélevé.	Jusqu'à 100 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais Administratifs et d'exploitation	2.30% par an du montant investi. Il s'agit d'une estimation basée sur les frais effectivement prélevés lors de l'année précédente.	230 EUR
Coûts de transaction de portefeuille	0.45% par an de la valeur de votre investissement. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction des quantités que nous achetons et vendons.	45 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	L'incidence des commissions liées aux résultats. Nous prélevons cette commission sur votre investissement si le produit surpasse son indice de référence [20% TTC de la performance du Fonds au-delà de la performance de l'indice EuroStoxx Small Net Return calculé Dividendes Nets Réinvestis (SCXT)]. Des commissions de surperformance peuvent être perçues en cas de performance absolue négative du Fonds. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-contre a été calculée sur les 5 dernières années sur la base des données historiques constatées ou d'un proxy approprié.	41 EUR

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée : 5 ans

Ce produit est destiné à un investissement de long terme. Vous devez être prêts à le détenir au moins 5 ans. Cependant, vous pouvez demander le remboursement de votre investissement sans pénalité à tout moment durant cette période, ou encore le conserver plus longtemps (si vous optez pour une sortie avant la fin de la durée de détention recommandée, vous pourriez obtenir un rendement inférieur en retour, voire une perte plus importante).

Vous pouvez racheter vos parts de ce produit sur une base quotidienne en conformité avec les termes spécifiés dans le prospectus.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

En cas de difficultés inattendues concernant la compréhension, la négociation ou le traitement du produit, vous pouvez contacter directement Montpensier Finance.

Adresse Postale : 58 avenue Marceau - 75008 PARIS - FRANCE.

Site internet : www.montpensier.com - adresse e-mail : reclamations@montpensier.com

En cas de rejet ou de refus de faire droit en totalité ou partiellement à sa réclamation, les coordonnées du médiateur compétent, celui de l'Autorité des marchés financiers figurent ci-après :

Médiateur de l'AMF : Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris cedex 02

<http://www.amf-france.org/Le-mediateur-de-l-AMF/Presentation.html>

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les risques énoncés dans le présent document mettent en évidence certains des risques liés à l'investissement dans ce produit, mais pas tous. Avant de prendre une quelconque décision d'investissement, vous devez vous assurer que vous comprenez parfaitement les risques liés à ce produit et demander un avis professionnel si nécessaire. Les autres risques et les termes intégraux du produit sont énoncés dans le Prospectus relatif à l'émission du produit, tel que complété et amendé en tant que de besoin.

Un mécanisme de swing pricing a été mis en place par la Société de Gestion dans le cadre de sa valorisation (cf profil de risque et de rendement et prospectus). Le règlement intervient trois jours ouvrés après la demande.

Un mécanisme de plafonnement de rachats "Gates" peut être mis en oeuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'information sur ce mécanisme, veuillez vous reporter à la rubrique «Plafonnement des rachats "Gates" » du prospectus et à l'article 8 "Emission et rachat des actions" des statuts de la SICAV disponibles sur le site internet : montpensier.com.

Le Fonds poursuit un objectif d'investissement durable au sens de l'article 9 du Règlement SFDR.

Compte tenu de l'intégration de critères ESG dans son objectif de gestion, le fonds prend actuellement un engagement d'alignement du portefeuille sur la taxonomie européenne minimal de 0%.

Les informations relatives à la finance durable sont disponibles sur la page dédiée du fonds sur le site internet montpensier.com

Le Prospectus est disponible sur www.montpensier.com et peut être mis à jour de temps en temps.

De plus amples informations sur l'OPC figurent dans le Prospectus de l'OPC, ainsi que dans les états financiers annuels et intermédiaires de l'OPC.

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit :	Quadrator SRI IC	Initiateur du Produit :	Montpensier Finance
Code ISIN du produit :	FR0010482984	Site internet :	www.montpensier.com
Date de production du document d'informations clés :	12 septembre 2024	Appelez le +33 1 45 05 55 55 pour de plus amples informations.	
L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Montpensier Finance en ce qui concerne ce document d'informations clés.			
Montpensier Finance est agréée en France sous le n° GP 97-125 et réglementée par l'AMF.			

EN QUOI CONSISTE CE CPRODUIT ?

TYPE ET DURÉE

Type : OPCVM soumis au droit français.
Durée : OPC créé pour une durée de 99 ans.

OBJECTIFS

L'objectif de gestion de l'OPCVM est, au travers d'une gestion active et discrétionnaire, la recherche d'une performance, à moyen et long terme, sur la durée de placement recommandée de 5 ans, par une sélection d'actions sur les marchés de la zone euro essentiellement, en dehors de toute allocation sectorielle ou géographique prédéfinie, intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse des titres en portefeuille.

La performance de la SICAV est comparée a posteriori à l'indicateur de référence EuroStoxx Small Net Return (SCXT), calculé dividendes réinvestis.

La référence à cet indice ne constitue pas un objectif ou une limitation dans la gestion et la composition du portefeuille, et le Fonds ne restreint pas son univers aux composants de l'indice.

L'OPCVM éligible au PEA est en permanence investi à hauteur de 75% minimum en titres éligibles au PEA.

La méthode de gestion du portefeuille consiste à sélectionner des valeurs en fonction de leur caractère intrinsèque (stock picking) et des caractéristiques propres des sociétés et de leurs perspectives.

La prise en compte des critères ESG au sein du fonds a pour objectif de conjuguer la performance financière et la volonté d'influencer, dans la mesure du possible, positivement les émetteurs en termes de performances ESG.

La démarche extra-financière mise en oeuvre s'inscrit dans le cadre de la politique ESG et de la politique d'exclusion mises en place par la société de gestion, disponibles sur son site internet. Elle s'appuie sur l'intégration de critères extra-financiers dès la définition de l'univers d'investissement. L'univers d'investissement du fonds est constitué des sociétés des pays de l'Espace Économique Européen dont la capitalisation est supérieure à 200 Millions d'Euros et dont la liquidité quotidienne est supérieure à 250 000 Euros (volumes moyens de transactions toutes places observés sur les 3 derniers mois).

10% du portefeuille du fonds pourront être investis en dehors de l'univers d'investissement du fonds.

L'approche de prise en compte de critères extra-financiers est une approche en « sélectivité », qui s'appuie sur la méthodologie propriétaire d'analyse ISR en 4 étapes développée par Montpensier Finance, et s'inscrit dans un objectif d'atténuation des risques en matière de durabilité, sans pour autant pouvoir garantir que les risques en matière de durabilité soient totalement neutralisés.

La méthodologie propriétaire d'analyse ISR mise en oeuvre s'appuie sur une double approche :

- Une analyse de la gouvernance des entreprises via la méthode propriétaire « MGF - Montpensier Governance Flag », qui met l'accent sur les bonnes pratiques de gouvernance des entreprises, et
- Une analyse de la contribution des entreprises aux transitions environnementale et solidaire selon la méthode propriétaire « Montpensier Impact Assessment (MIA) » qui s'appuie sur les 17 ODD de l'ONU.

Pour rappel, les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) définis par l'ONU sont un appel universel à l'action pour éliminer la pauvreté, protéger la planète et améliorer le quotidien de toutes les personnes partout dans le monde, tout en leur ouvrant des perspectives d'avenir. Au nombre de 17, les objectifs de développement durable ont été adoptés en 2015 par l'ensemble des États Membres de l'Organisation des Nations Unies.

Au minimum 90% des valeurs en portefeuille sont analysées selon une double approche ESG et fondamentale.

L'approche d'analyse extra-financière mise en oeuvre peut impliquer certaines limites méthodologiques détaillées dans le prospectus.

L'OPCVM éligible au PEA est en permanence investi à hauteur de 75% minimum en titres éligibles au PEA. Il est exposé :

- à hauteur de 75% minimum en actions des pays de la zone euro, et ce jusqu'à 100%. L'exposition actions a vocation à être principalement investie en petites (ie dont la capitalisation boursière est inférieure à 2 Milliards d'Euros) et moyennes (ie dont la capitalisation boursière est comprise entre 2 et 10 Milliards d'Euros) capitalisations, sans allocation géographique à l'intérieur de l'Europe, ni sectorielle. Le gérant se laisse la possibilité d'être investi majoritairement, voire uniquement, en valeurs françaises.

- à hauteur de 75% minimum en actions des pays de la zone euro, et ce jusqu'à 100%

- à hauteur de 0% à 25% maximum en obligations, obligations convertibles et produits de taux.

Le Fonds pourra investir sur des titres et instruments du marché monétaire dans la limite de 10% de son actif net.

Les émetteurs pourront être publics ou privés. Aucun critère relatif à la notation (ou jugé équivalent par la société de gestion) n'est imposé, hormis que le Fonds ne réalisera pas d'investissement dans des obligations de catégorie jugée spéculative (« high yield ») par la société de gestion.

Le Fonds pourra investir de 0% à 10% de l'actif net en parts ou actions d'OPCVM de droit français ou européens ou de 0% à 10% de l'actif net en parts ou actions de FIA de droit français ou européens respectant les critères de l'article R.214-13 du code monétaire et financier.

Le risque de change peut être couvert en tout ou partie par le biais d'opérations de change à terme négociées de gré à gré, ou par l'utilisation d'instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés des pays membres de l'OCDE, et ne pourra excéder 10 % de l'actif net.

INVESTISSEURS DE DETAIL VISÉS

Personnes ayant une connaissance suffisante des marchés financiers et souhaitant réaliser un investissement dans le cadre d'une détention recommandée d'une durée minimale de 5 ans, étant rappelé que le fonds présente un risque de perte en capital. Le montant qu'il est raisonnable d'investir dépend de la situation patrimoniale et des objectifs de l'investisseur au regard de l'horizon d'investissement recommandé et de l'acceptation des risques liés à cet investissement.

Le fonds n'est pas destiné à être diffusé ou commercialisé aux États-Unis, et il ne s'adresse pas aux personnes soumises à la réglementation américaine.

Cependant, à toutes fins utiles, le Fonds et Montpensier Finance sont enregistrés auprès de l'IRS en tant que Reporting FFI, IGA model 1.

INFORMATIONS PRATIQUES

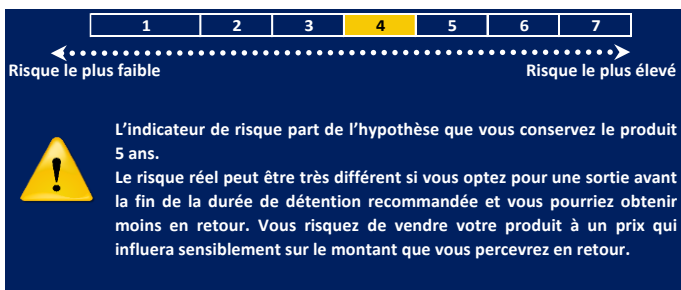
Dépositaire : CACEIS Bank

Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement auprès de la société de gestion sur simple demande écrite auprès de MONTPENSIER FINANCE, 58 avenue Marceau, 75008 PARIS, France, ou sur le site internet : www.montpensier.com. La valeur liquidative est disponible sur le site internet : www.montpensier.com.

L'investisseur a la faculté de transmettre ses ordres de souscription et de rachat chaque jour de valorisation avant 11h00, sauf éventuel délai spécifique convenu avec son établissement financier.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE



Objet et principales limites de l'indicateur :

L'indicateur synthétique de risque (classé sur une échelle comportant 7 niveaux) permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau 4, moyennement élevé, et si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable, que la capacité du produit à vous payer en soit affectée.

Risque(s) important(s) pour l'OPC non pris en compte dans cet indicateur :

- Risque de liquidité, les instruments financiers par nature suffisamment liquides, sont néanmoins susceptibles dans certaines circonstances, d'avoir un niveau de liquidité relativement faible.
- Risque de contrepartie, i.e. de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative.

Perte maximale possible de capital investi

Ce fonds ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez donc perdre tout ou partie de votre investissement.

De plus amples informations sur les risques du fonds sont disponibles dans la rubrique "Profil de risque" du prospectus.

SCENARII DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit (ou du proxy) au cours des dix dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans		Ce que vous pourriez obtenir si vous sortez après	
Exemple d'investissement initial de 10 000 EUR		1 an	5 ans *
Scénario Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	3 381 €	2 835 €
	Rendement annuel moyen	-66.2%	-22.3%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 153 €	9 552 €
	Rendement annuel moyen	-28.5%	-0.9%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 422 €	13 000 €
	Rendement annuel moyen	4.2%	5.4%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	14 740 €	18 187 €
	Rendement annuel moyen	47.4%	12.7%

* Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situation de marché extrêmes. Dans le cas où le scénario de tensions serait plus favorable que le scénario défavorable, alors le scénario de tensions correspond au scénario défavorable.

* Le scénario défavorable est calculé sur la base de l'historique réalisé de l'OPC de 9/2017 à 9/2022

* Le scénario modéré est calculé sur la base de l'historique réalisé de l'OPC de 11/2015 à 11/2020

* Le scénario favorable est calculé sur la base de l'historique réalisé de l'OPC de 1/2013 à 1/2018

QUE SE PASSE-T-IL SI MONTPENSIER FINANCE N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement initial de 10 000 EUR	si vous vendez après 1 an	si vous vendez après 5 ans
Coûts totaux	699 €	1 981 €
Incidence des coûts annuels (RIY) par an*	-6.99%	3.96% chaque année

* Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée (5 ans), il est prévu que votre rendement moyen par an, dans le cas d'un scénario intermédiaire, soit de 9.35% avant déduction des coûts et de 5.39% après cette déduction.

Le cas échéant, il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (à l'entrée : 4.00 % du montant investi / 400.00 EUR ; à la sortie : 1.00 % du montant investi / 100.00 EUR).

COMPOSITIONS DES COÛTS

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an		Si vous sortez après 1 an
Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		
Coûts d'entrée	4.0% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit d'un montant maximum. Votre intermédiaire financier vous informera du montant effectivement prélevé.	Jusqu'à 400 EUR
Coûts de sortie	1.0% du montant que vous souhaitez désinvestir. Il s'agit d'un montant maximum. Votre intermédiaire financier vous informera du montant effectivement prélevé.	Jusqu'à 100 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais Administratifs et d'exploitation	1.67% par an du montant investi. Il s'agit d'une estimation basée sur les frais effectivement prélevés lors de l'année précédente.	168 EUR
Coûts de transaction de portefeuille	0.45% par an de la valeur de votre investissement. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction des quantités que nous achetons et vendons.	45 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	L'incidence des commissions liées aux résultats. Nous prélevons cette commission sur votre investissement si le produit surpasse son indice de référence [20% TTC de la performance du Fonds au-delà de la performance de l'indice EuroStoxx Small Net Return calculé Dividendes Nets Réinvestis (SCXT)]. Des commissions de surperformance peuvent être perçues en cas de performance absolue négative du Fonds. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-contre a été calculée sur les 5 dernières années sur la base des données historiques constatées ou d'un proxy approprié.	40 EUR

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée : 5 ans

Ce produit est destiné à un investissement de long terme. Vous devez être prêts à le détenir au moins 5 ans. Cependant, vous pouvez demander le remboursement de votre investissement sans pénalité à tout moment durant cette période, ou encore le conserver plus longtemps (si vous optez pour une sortie avant la fin de la durée de détention recommandée, vous pourriez obtenir un rendement inférieur en retour, voire une perte plus importante).

Vous pouvez racheter vos parts de ce produit sur une base quotidienne en conformité avec les termes spécifiés dans le prospectus.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

En cas de difficultés inattendues concernant la compréhension, la négociation ou le traitement du produit, vous pouvez contacter directement Montpensier Finance.

Adresse Postale : 58 avenue Marceau - 75008 PARIS - FRANCE.

Site internet : www.montpensier.com - adresse e-mail : reclamations@montpensier.com

En cas de rejet ou de refus de faire droit en totalité ou partiellement à sa réclamation, les coordonnées du médiateur compétent, celui de l'Autorité des marchés financiers figurent ci-après :

Médiateur de l'AMF : Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris cedex 02

<http://www.amf-france.org/Le-mediateur-de-l-AMF/Presentation.html>

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les risques énoncés dans le présent document mettent en évidence certains des risques liés à l'investissement dans ce produit, mais pas tous. Avant de prendre une quelconque décision d'investissement, vous devez vous assurer que vous comprenez parfaitement les risques liés à ce produit et demander un avis professionnel si nécessaire. Les autres risques et les termes intégraux du produit sont énoncés dans le Prospectus relatif à l'émission du produit, tel que complété et amendé en tant que de besoin.

Un mécanisme de swing pricing a été mis en place par la Société de Gestion dans le cadre de sa valorisation (cf profil de risque et de rendement et prospectus). Le règlement intervient trois jours ouvrés après la demande.

Un mécanisme de plafonnement de rachats "Gates" peut être mis en oeuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'information sur ce mécanisme, veuillez vous reporter à la rubrique «Plafonnement des rachats "Gates" » du prospectus et à l'article 8 "Emission et rachat des actions" des statuts de la SICAV disponibles sur le site internet : montpensier.com.

Le Fonds poursuit un objectif d'investissement durable au sens de l'article 9 du Règlement SFDR.

Compte tenu de l'intégration de critères ESG dans son objectif de gestion, le fonds prend actuellement un engagement d'alignement du portefeuille sur la taxonomie européenne minimal de 0%.

Les informations relatives à la finance durable sont disponibles sur la page dédiée du fonds sur le site internet montpensier.com

Le Prospectus est disponible sur www.montpensier.com et peut être mis à jour de temps en temps.

De plus amples informations sur l'OPC figurent dans le Prospectus de l'OPC, ainsi que dans les états financiers annuels et intermédiaires de l'OPC.

Modèle d'informations précontractuelles pour les produits financiers visés à l'article 9, paragraphes 1 à 4 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 5, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit :
Quadrator SRI

Identifiant d'entité juridique:
969500MYOU9N344Z4683

Objectif d'investissement durable

Ce produit financier a-t-il un objectif d'investissement durable ?



Yes



No



Il réalisera un minimum d'investissements durables ayant un objectif environnemental : 0%



dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



Il réalisera un minimum d'investissements durables ayant un objectif social : 0%



Il promeut des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas pour objectif l'investissement durable, il contiendra une proportion minimale de __% d'investissements durables.



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif social



Il promeut des caractéristiques E/S, mais ne réalisera pas d'investissements durables



Quel est l'objectif d'investissement durable de ce produit financier ?

L'OPC intègre les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, comme indiqué plus en détail ci-dessous et dans la section « Stratégie d'investissement » du Prospectus.

La prise en compte des critères ESG au sein de la SICAV a pour objectif de conjuguer la performance financière et la volonté d'influencer, dans la mesure du possible, positivement les émetteurs en termes de performances ESG, en encourageant les sociétés à progresser sur l'intégration de critères ESG dans leurs activités, valorisant ainsi les bonnes pratiques.

● **Quels sont les indicateurs de durabilité utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable de ce produit financier ?**

La démarche extra-financière mise en œuvre s'appuie sur l'intégration de critères extra-financiers dès la définition de l'univers d'investissement.

L'approche de prise en compte de critères extra-financiers est une approche en « sélectivité », qui s'appuie sur la méthodologie propriétaire d'analyse ISR en 4 étapes développée par Montpensier Finance, et s'inscrit dans un objectif d'atténuation des risques en matière de durabilité, sans pour autant pouvoir garantir que les risques en matière de durabilité soient totalement neutralisés :

1. Exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées : la fabrication d'armes, l'extraction du charbon, le tabac, les divertissements pour adultes, les jeux de hasard, les OGM et l'huile de palme (pour plus de détails, voir Politique d'Exclusion disponible sur le site internet de la société de gestion) ;
2. Exclusion des entreprises notées « CCC » ou « Vigilance Controverse Rouge » par MSCI ESG Research ;
3. Analyse des pratiques de gouvernance des entreprises selon la méthode propriétaire Montpensier Governance Flag (MGF) dont l'objectif est d'évaluer l'alignement d'intérêts entre les dirigeants, les actionnaires et plus généralement l'ensemble des parties prenantes. Elle s'appuie sur une liste de sous-critères répartis autour de 4 axes d'analyse : Board (taux d'indépendance du conseil d'administration, présence de femmes au conseil d'administration, ...), Rémunération (transparence des critères de rémunération, ...), Structure actionnariale (présence d'actionnaire majoritaire, ...) et Pratiques comptables (avis des auditeurs financiers sur les comptes de l'entreprise, ...) qui nous permet de déterminer 3 statuts MGF : « Pass », « Watchlist » ou « Fail ». Toutes les entreprises identifiées « Fail » sont exclues ;
4. Analyse de l'impact des entreprises sur l'environnement et la société selon la méthode propriétaire Montpensier Impact Assessment (MIA) qui s'appuie sur les 17 ODD de l'ONU, regroupés en 2 transitions Transition Écologique et Transition Solidaire, puis selon 4 thèmes d'impact : Environnement et Ressources pour la Transition Écologique, Inclusion et Besoins Essentiels pour la Transition Solidaire. Elle s'appuie sur une liste de sous-critères (empreinte carbone, gestion des déchets, satisfaction des employés, nombre de patients soignés, ...) complétée par d'autres indicateurs (activités dans les énergies fossiles, proportion d'énergie non-renouvelable dans la consommation et la production, conformité avec les principes du Pacte Mondial des Nations Unies, ...) qui nous permet de déterminer 3 niveaux d'impact MIA : positif, neutre, négatif. Toutes les entreprises dont l'impact MIA est négatif sont exclues.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Dans quelle mesure les investissements durables ne causent-ils pas de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?

L'évaluation du critère « ne pas nuire de manière significative » (DNSH), s'appuie sur des exclusions, des Principales Incidences Négatives (PAI) et l'évaluation des controverses. En complément, sont également évaluées comme ne respectant pas le critère DNSH, les valeurs dont l'impact MIA écologique ou solidaire, ou l'impact sur les piliers E et S est négatif.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Montpensier Finance prend en compte les principaux indicateurs d'impacts négatifs dans l'analyse propriétaire de la contribution des entreprises aux transitions environnementale et solidaire (Montpensier Impact Assessment – MIA, Montpensier Industry Contributor – MIC), et/ou dans notre analyse des éco-activités qui détermine la contribution à un ou plusieurs objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU. Ces indicateurs varient en fonction du secteur, de l'industrie et de la région dans lesquels chaque entreprise opère. Ci-dessous une liste non exhaustive des principales incidences négatives qui peuvent être prises en compte dans notre analyse extra-financière :

INDICATEURS CLIMATIQUES ET AUTRES INDICATEURS RELATIFS À L'ENVIRONNEMENT

Émissions de gaz à effet de serre	1. Émissions de GES 2. Empreinte carbone 3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements 4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles 5. Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable 6. Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique
Biodiversité	7. Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité
Eau	8. Rejets dans l'eau
Déchets	9. Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs

INDICATEURS LIÉS AUX QUESTIONS SOCIALES, DE PERSONNEL, DE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME ET DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LES ACTES DE CORRUPTION

Les questions sociales et de personnel	10. Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales 11. Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales 12. Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé 13. Mixité au sein des organes de gouvernance
--	--

14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)
--

— — — Dans quelle mesure les investissements durables sont-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme:

Les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme sont intégrés dans notre méthodologie ESG.

Montpensier Finance exclut de l'univers d'investissement les sociétés qui ne sont pas alignées sur certaines normes et conventions internationales, notamment les principes du Pacte Mondial des Nations Unies (UNGC), les conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT) et les Principes directeurs des Nations Unies sur les entreprises et les droits de l'homme (UNGPBHR).

Les controverses font l'objet d'un suivi hebdomadaire, via la recherche MSCI ESG Controversies. Les Valeurs faisant l'objet d'une controverse « Red », sont exclues de l'univers d'investissement. Parmi ces controverses « Red », on retrouve notamment les sociétés qui ne sont pas en ligne avec le Global Compact des Nations Unies (Droits de l'Homme, Droits du travail, Environnement et Corruption).



Ce produit financier prend-il en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

☒ **X** Oui, Montpensier Finance prend en compte tous les Principaux Impacts Négatifs obligatoires applicables à la stratégie de l'OPCVM et s'appuie sur une combinaison de politiques d'exclusion (normatives et sectorielles), d'intégration de l'analyse ESG dans le processus d'investissement, d'approches d'engagement et de vote.

☐ Non



Quelle stratégie d'investissement ce produit financier suit-il ?

La **stratégie d'investissement** guide les décisions d'investissement selon des facteurs tels que les objectifs d'investissement et la tolérance au risque.

L'objectif de gestion de la SICAV est la recherche d'une performance nette de frais de gestion, sur la durée de placement recommandée de 5 ans, supérieure à l'indice EuroStoxx Small Net Return (SCXT) calculé dividendes réinvestis, au travers de la sélection d'actions, « stock picking », sur les marchés de la zone euro ; en dehors de toute allocation sectorielle ou géographique prédéfinie, via une méthode privilégiant la recherche de la qualité intrinsèque des titres intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse des titres en portefeuille.

L'OPCVM intègre les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement. La démarche extra-financière mise en oeuvre est présentée dans le Code de Transparence de l'OPCVM disponible sur le site internet de la société de gestion.

La méthode de gestion du portefeuille consiste à sélectionner des valeurs en fonction de leur caractère intrinsèque (stock picking) et des caractéristiques propres des sociétés et de leurs perspectives.

L'OPCVM éligible au PEA est en permanence investi à hauteur de 75% minimum en titres éligibles au PEA. Il est exposé :

- à hauteur de 75% minimum en actions des pays de la zone euro, et ce jusqu'à 100%.

L'exposition actions a vocation à être principalement investie en petites (ie dont la capitalisation boursière est inférieure à 1.5 Milliard d'Euros) et moyennes (ie dont la capitalisation boursière est comprise entre 1.5 et 7 Milliards d'Euros) capitalisations, sans allocation géographique à l'intérieur de l'Europe, ni sectorielle. Le gérant se laisse la possibilité d'être investi majoritairement, voire uniquement, en valeurs françaises.

- à hauteur de 75% minimum en actions des pays de la zone euro, et ce jusqu'à 100%

- à hauteur de 0% à 25% maximum en obligations, obligations convertibles et produits de taux.

Le Fonds pourra investir sur des titres et instruments du marché monétaire dans la limite de 10% de son actif net.

Les émetteurs pourront être publics ou privés. Aucun critère relatif à la notation (ou jugé équivalent par la société de gestion) n'est imposé, hormis que le Fonds ne réalisera pas d'investissement dans des obligations de catégorie jugée spéculative (« high yield ») par la société de gestion.

Le Fonds pourra investir de 0% à 10% de l'actif net en parts ou actions d'OPCVM de droit français ou européens ou de 0% à 10% de l'actif net en parts ou actions de FIA de droit français ou européens respectant les critères de l'article R.214-13 du code monétaire et financier.

Le risque de change peut être couvert en tout ou partie par le biais d'opérations de change à terme négociées de gré à gré, ou par l'utilisation d'instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés des pays membres de l'OCDE, et ne pourra excéder 10 % de l'actif net.

● **Quels sont les éléments contraignants de la stratégie d'investissement utilisés pour sélectionner les investissements en vue d'atteindre l'objectif d'investissement durable ?**

L'OPCVM met en oeuvre une démarche d'investissement socialement responsable qui a comme objectif d'exclure de l'univers d'investissement, sur la base de critères extra-

financiers, des sociétés qui ne seraient pas compatibles avec les critères définis par la société de gestion.

L'analyse extra-financière conduite permettra de définir une liste de valeurs exclues représentant 20% de l'univers d'investissement de l'OPCVM.

La démarche extra-financière mise en oeuvre est présentée dans le Code de Transparence de l'OPCVM disponible sur le site internet de la société de gestion.

Les données utilisées sont principalement fournies par MSCI ESG Research, elles pourront être complétées, modifiées ou mises à jour par la Société de Gestion à partir d'autres sources.

Les investisseurs doivent noter qu'une analyse ESG n'est pas effectuée sur les liquidités, les quasi-liquidités, et produits dérivés à titre de couverture, selon les mêmes normes que pour les autres investissements. Ainsi, la méthodologie d'analyse ESG n'inclura pas les liquidités, les quasi-liquidités, et les produits dérivés à titre de couverture.

L'ensemble des valeurs en portefeuille, à l'exception des instruments cités ci-dessus, sont analysées selon une double approche ESG et fondamentale.

● ***Quelle est la politique suivie pour évaluer les pratiques de bonne gouvernance des sociétés bénéficiaires des investissements ?***

Montpensier Finance met en oeuvre une analyse des pratiques de gouvernance des entreprises selon la méthode propriétaire Montpensier Governance Flag (MGF) dont l'objectif est d'évaluer l'alignement d'intérêts entre les dirigeants, les actionnaires et plus généralement l'ensemble des parties prenantes.

Elle s'appuie sur une liste de sous-critères répartis autour de 4 axes d'analyse :

- ✓ Board (taux d'indépendance du conseil d'administration, présence de femmes au conseil d'administration, ...),
- ✓ Rémunération (transparence des critères de rémunération, ...),
- ✓ Structure actionnariale (présence d'actionnaire majoritaire, ...), et
- ✓ Pratiques comptables (avis des auditeurs financiers sur les comptes de l'entreprises, ...),

Nous appliquons un filtre d'identification quantitatif qui permet d'identifier les valeurs qui présentent des faiblesses au regard des quatre piliers analysés. Cette identification des valeurs donne lieu à une analyse qualitative supplémentaire pouvant conduire à leur maintien dans l'univers final. Cette analyse nous permet en outre de déterminer 3 statuts MGF : « Pass », « Watchlist » ou « Fail ». Toutes les entreprises identifiées « Fail » sont exclues

Les pratiques de **bonne gouvernance** concernent des structures de gestion saines, les relations avec le personnel, la rémunération du personnel et le respect des obligations fiscales..



Quelle est l'allocation des actifs et la part minimale d'investissements durables ?

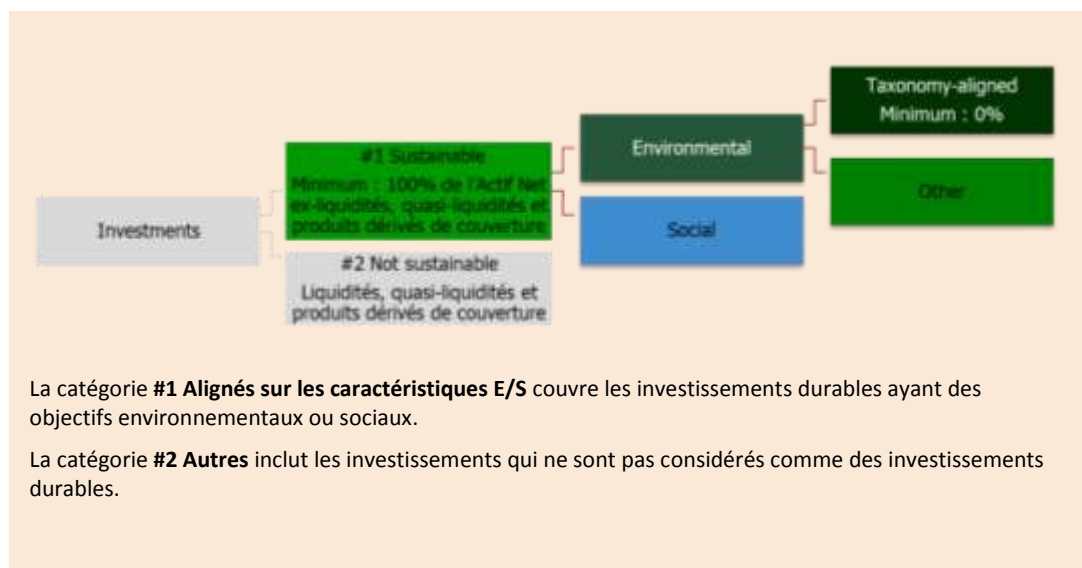
L'**allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

L'OPCVM s'engage à avoir un minimum de 100% d'Investissements Durables comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

Les investissements de l'OPCVM seront utilisés pour répondre aux caractéristiques environnementales ou sociales poursuivies, conformément aux éléments contraignants de la stratégie d'investissement, lorsqu'ils intègrent des facteurs de durabilité par l'exclusion de tout émetteur spécifié dans la liste d'exclusion décrite dans le Code de transparence de l'OPCVM disponible, comme indiqué plus loin, sur le site Internet www.montpensier.com. Les investisseurs doivent noter qu'il peut ne pas être possible d'effectuer une analyse ESG sur les liquidités, les quasi-liquidités et les produits dérivés à titre de couverture, selon les mêmes normes que pour les autres investissements.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple.
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.



● **Comment l'utilisation de produits dérivés atteint-elle l'objectif d'investissement durable ?**

Les produits dérivés ne sont pas utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues par l'OPCVM. En pratique, le fonds n'utilise pas d'instruments dérivés.



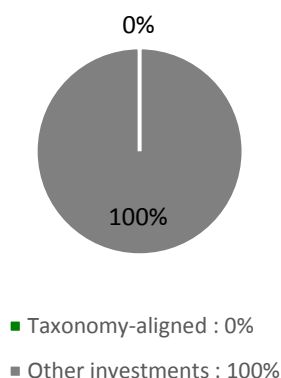
Dans quelle mesure minimale les investissements durables ayant un objectif environnemental sont-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

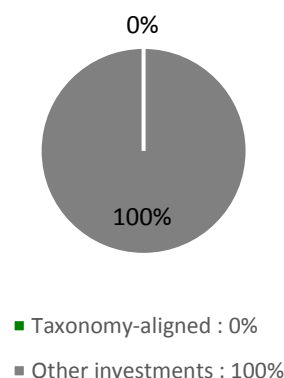
Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines..

1. Alignement sur la Taxinomie - obligations souveraines incluses *



2. Alignement sur la Taxinomie - hors obligations souveraines *



* Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraine

● Quelle est la part minimale d'investissements dans des activités transitoires et habilitantes?

L'OPCVM n'a pas de proportion minimale d'investissement dans des activités transitoires ou habilitantes.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



Quelle est la part minimale d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

L'OPCVM n'a pas défini de part minimale d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur la taxinomie de l'UE.



Quelle est la part minimale d'investissements durables ayant un objectif social ?

L'OPCVM n'a pas défini de part minimale d'investissements durables sur le plan social.



Quels sont les investissements inclus dans la catégorie «#2 Non durables», quelle est leur finalité et existe-t-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Les liquidités et les quasi-liquidités à des fins de gestion de la trésorerie, ainsi que les produits dérivés à titre de couverture, sont inclus dans « #2 Autres ».



Un indice spécifique est-il désigné comme indice de référence pour atteindre l'objectif d'investissement durable ?

Cet OPCVM n'a pas recours à un indice spécifique désigné comme référence pour déterminer si ce produit financier est aligné sur les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

- ***Comment l'indice de référence tient-il compte des facteurs de durabilité afin d'être constamment aligné sur l'objectif d'investissement durable ?***

N/A

- ***Comment l'alignement de la stratégie d'investissement sur la méthodologie de l'indice est-il garanti en permanence ?***

N/A

- ***En quoi l'indice désigné diffère-t-il d'un indice de marché large pertinent ?***

N/A

- **Où trouver la méthode utilisée pour le calcul de l'indice désigné?**

N/A



Où puis-je trouver en ligne davantage d'informations spécifiques au produit ?

De plus amples informations sur le produit sont accessibles sur le site internet :

www.montpensier.com